



MHEM

## Bulletin d'adhésion 2022

À retourner accompagné du montant de l'adhésion à :

M. Jacky GAILLET  
TRESORIER MHEM  
70 rue de la Vincenterie  
50560 GOUVILLE-SUR-MER

Association-loi 1901

Siège Social : Mairie de Carentan-les-Marais

Reconnue d'intérêt général (permet une fiscalisation avantageuse 66% du montant de la cotisation ou des dons éventuels peuvent être retenus au titre de la déclaration d'impôts sur les revenus (selon les règlements en vigueur).

*Conservatoire de la mémoire de l'école et du patrimoine scolaire la MHEM a pour objectifs « de contribuer à enrichir et promouvoir l'histoire de l'école par la présentation de collections matérielles, littéraires; le recueil et la conservation de documents et de témoignages, la consultation et la production sous toutes ses formes de documents relevant du patrimoine scolaire principalement du département de la Manche » (extrait article 1 des statuts).*

Le 25 mai 2018, est entré en application le Règlement Général sur la protection des Données (RGPD/GRPD) – Règlement européen n°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données du 14 avril 2016. Conformément à ce règlement, nous vous confirmons que vos données personnelles ne seront en aucun cas délivrées à des tiers, ni utilisées à d'autres fins qu'aux activités de notre association. Vous disposez d'un droit de consultation et de modifications en vous adressant à la MHEM à Carentan. Les seules informations personnelles que nous détenons sont celles que vous nous avez communiquées lors de votre adhésion.

Je, soussigné,

M., Mme, Mlle : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code Postal : .....

Profession (facultatif) : ..... Age (facultatif) : .....

E-mail (adresse Internet) : .....

Adhère à l'association LA MAISON DE L'HISTOIRE DE L'ECOLE DANS LA MANCHE (MHEM) pour la période courant jusqu'au 31 décembre 2022. A ce titre, je reconnais l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur (en cours de rédaction) qui sont mis à ma disposition en ligne ou dans les locaux de l'association.

en tant que :

- Membre de l'une des associations partenaires (Amopa, Sahn, Udden, Arcades) : 10 €
- Membre actif : 15 €
- Couple : 25 €
- Personne morale (à partir de) : 30 €
- Membre bienfaiteur (à partir de) : 35 €

Je joins en conséquence mon règlement par chèque établi à l'ordre de *La Maison de l'histoire de l'école dans la Manche* accompagné de ce bulletin.

Je m'engage à ne faire aucune exploitation lucrative, totale ou partielle, des travaux de l'Association.

Fait à :

le :

Signature obligatoire

(précédée de la mention « lu et approuvé »)